Impressum

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **42 (2015)**

Heft 1

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Des visions pour la Suisse de demain

Des espaces naturels au cœur de la ville, moins de trafic et sens accru de la communauté: c'est le scénario fondateur du projet «Swisstopia» grâce auquel la Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture (hepia) de Genève a remporté le concours d'idées «demain? La Suisse».

L'équipe gagnante hepia avec la conseillère fédérale Doris Leuthard

Dans le cadre de ce concours du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), les étudiants de cinq hautes écoles spécialisées ont été invités à imaginer la Suisse de 2035. Le jury présidé par la conseillère fédéral Doris Leuthard a rendu sa décision fin octobre.

À quoi ressemblera la Suisse dans 20 ans? Pour une fois, la question n'a pas été confiée à des instituts de prévision, mais à cinq hautes écoles spécialisées sélectionnées dans toutes les régions de Suisse. Les étudiants ont relevé le défi et esquissé les contours de la Suisse de demain en adoptant des approches très différentes.

A l'issue d'un débat animé, le jury a récompensé le projet «Swisstopia» présenté par la Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia), rattachée à la Haute École spécialisée de Suisse occidentale. Selon le jury, le projet de l'hepia propose de manière remarquable des solutions à une dimension essentielle du développement urbain futur: le paysage urbanisé. Les rédactrices et rédacteurs du projet auraient fait preuve d'audace en tenant compte du désir d'une frange de la population de vivre dans un paysage productif. Par ailleurs, ils défendaient dans leur projet des valeurs spécifiques. L'objectif est de valoriser davantage la communauté, ce qui confère au travail une nouvelle signification.

Les contributions de ce concours, lancé au printemps 2014 par la conseillère fédérale Doris Leuthard, revêtent un intérêt particulier pour le DETEC qui, en tant que département chargé des infrastructures, sera également amené à façonner la Suisse de demain. Dans la mesure du possible, ces projets devraient être intégrés à des mesures politiques concrètes. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DETEC

Les universités impliquées

Les hautes écoles suivantes ont participé au concours «demain? La Suisse»

- Hochschule für Technik Rapperswil (HSR), Fachhochschule Ostschweiz (FHO), Rapperswil-Jona SG
- Hochschule Luzern – Design & Kunst (HSLU), Fachhochschule Zentralschweiz, Lucerne
- Hochschule für Gestaltung und Kunst (HGK), Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW), Bâle
- Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia), Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), Genève
- Dipartimento ambiente costruzioni e design (DACD), Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI), Manno TI

Plus d'informations sur le concours, les participants et leurs projets à l'adresse: http://www.are.admin.ch/demainlasuisse/index.html?lang=fr

La loi sur les écoles suisses à l'étranger est en vigueur depuis le 1er janvier 2015

La nouvelle loi offre davantage de flexibilité opérationnelle aux écoles tout en renforçant la diffusion de la culture et de l'éducation suisses. Elle permet par ailleurs de soutenir la formation professionnelle initiale et de promouvoir de nouvelles écoles suisses à l'étranger.

Le calcul de la contribution fédérale prend désormais en compte non seulement le nombre d'élèves suisses mais également le nombre total d'apprenants. Le nombre minimum de Suissesses et Suisses prescrit jusqu'à présent n'est plus appliqué. Pour faciliter la planification des écoles suisses, une enveloppe financière pluriannuelle ajustée au message culture entrera en vigueur à partir de 2016.

La Confédération soutient actuellement 17 écoles suisses à l'étranger: sept en Europe, huit en Amérique latine et deux en Asie. Au total, elles sont fréquentées par 7200 enfants, dont 1800 sont détenteurs d'un passeport suisse.

Vous trouverez de plus amples informations sous www.bak.admin.ch/schweizerschulen

DFI, OFFICE FÉDÉRAL DE LA CULTURE OFC

IMPRESSUM
La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 41e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 400 000 exemplaires, dont 165 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

DIRECTION ÉDITORIALE: Barbara Engel (BE), rédactrice en chef; Stéphane Herzog (SH); Marc Lettau (MUL); Jürg Müller (JM); Peter Zimmerli (PZ), responsable des «news.admin.ch», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne, Suisse.
TRADUCTION: CLS Communication AG
DESIGN: Herzog Design, Zurich
IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9.
E-mail: revue@aso.ch

CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION: 15.12.2014

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.–/étranger, CHF 50.–). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch

CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C012018